

XXXXXXXX

Votre espace personnel sécurisé

Site internet : www.enqueteVRS.fr

Identifiant : XXXXXXXX

Mot de passe : YYYYYYYY

Vos contacts

0 800 942 589 Service & appel gratuits

@ contact@enqueteVRS.fr

Paris, le 12 février 2024

Objet : Enquête statistique nationale sur le vécu et le ressenti en matière de sécurité

Madame, Monsieur,

Le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) réalise **une enquête statistique nationale sur le vécu et le ressenti en matière de sécurité** auprès des personnes âgées de 18 ans ou plus. Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Vous faites partie des personnes sélectionnées pour participer à l'enquête. **Cette enquête est nominative et vous seul(e) pouvez y répondre.** Le respect de cette consigne est important pour la fiabilité des résultats.

Il est indispensable que **toutes les personnes sollicitées**, quelles que soient leur situation et leurs opinions, **participent à cette enquête afin de représenter l'ensemble de la population française.** Cette enquête permettra aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions dans le domaine de la sécurité.

Le questionnaire est accessible en ligne dès maintenant et dure environ 25 minutes.

Comment répondre au questionnaire par internet ?

Étape 1

De préférence, depuis un ordinateur ou une tablette, saisir cette adresse dans le navigateur :

<https://www.enqueteVRS.fr/questionnaire>

Étape 2

Cliquer sur le bouton  puis saisir l'identifiant et le mot de passe ci-dessous en respectant les majuscules :

Identifiant : XXXXXXXX
Mot de passe : YYYYYYYY

Il est possible de modifier le mot de passe.

Vos réponses sont protégées par le **secret statistique**. Elles resteront **strictement confidentielles** et serviront uniquement à établir des statistiques générales.

Vous trouverez **plus d'informations sur l'enquête au dos** de cette lettre.

Dans l'attente de votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Service Statistique Ministériel
de la Sécurité intérieure

Christine GONZALEZ-DEMICHEL
Inspectrice générale de l'insee
Cheffe de service

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Elle a obtenu le visa n° 2024A0551T du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, valable pour l'année 2024 – Arrêté du 30 décembre 2023. Cette enquête est **obligatoire**. En cas de défaut de réponse, les personnes enquêtées peuvent être l'objet de l'amende prévue à l'article 131-13 du code pénal. Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées au Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI). Ces réponses seront conservées pendant 10 ans à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Elles seront archivées au-delà de cette durée. À tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique. Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête. L'Insee, Ipsos et les personnes habilitées par Ipsos sont seuls destinataires des données d'identification, habilités par le Comité du secret de la statistique publique, et les Archives de France, conformément aux dispositions de l'article L. 212-4 du code du patrimoine. Elles seront conservées pendant deux ans afin d'assurer le suivi de l'enquête. Les personnes enquêtées peuvent exercer un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès d'Ipsos, que vous pouvez contacter à dpo.france@ipsos.com. Pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de l'Intérieur à delegue-protection-donnees@interieur.gouv.fr. Vous pouvez si vous l'estimez nécessaire adresser une réclamation à la Cnil.



Qui réalise l'enquête ?

Le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) compose, avec l'Insee et 15 autres services statistiques ministériels, le Service statistique public (SSP) en France. Il a pour mission de produire et de mettre à disposition du grand public des statistiques et des analyses sur la sécurité intérieure et la délinquance, qui sont issues d'enquêtes statistiques ou de données administratives. Comme les autres membres du Service statistique public, son programme de travail fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des utilisateurs au sein du Conseil national de l'information statistique (Cnis) et son activité est évaluée par l'Autorité de la statistique publique (ASP).



Pourquoi cette enquête ?

La réalisation de cette enquête répond au besoin de connaissances sur le vécu et le ressenti de la population en matière de sécurité. Interroger directement les habitants sur la façon dont ils perçoivent leur cadre de vie et sur les faits de délinquance qu'ils ont pu subir est essentiel afin d'évaluer la qualité de leur environnement quotidien et le sentiment d'insécurité sur le territoire national et à des échelles locales. *Quelle proportion de la population française a déjà subi des vols ou des agressions ? Quelle est l'opinion des Français sur l'action de la police ou de la gendarmerie ?*



Quelques résultats de l'enquête menée en 2022

Au cours de l'année 2021, parmi les personnes âgées de 18 à 74 ans vivant en France métropolitaine, environ 2 personnes sur 100 (soit 768 000 personnes) ont déclaré que leur ménage a été victime d'un vol ou d'une tentative de vol avec effraction de sa résidence principale et 1 personne sur 100 (soit 498 000 personnes) avoir été victime de violences physiques, commises hors situation de vol ou tentative de vol. La plupart des victimes ne portent pas plainte pour les faits subis : seules 41 % des victimes de vol ou de tentative de vol avec effraction et 21 % des victimes de violences physiques ont signalé avoir porté plainte auprès des services de police ou de gendarmerie.

Pour en savoir plus :

<https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/L-enquete-Vecu-et-ressenti-en-matiere-de-securite-VRS>



À quoi servent vos réponses ?

De manière générale, les enquêtes de la statistique publique servent à alimenter des études économiques et sociales qui éclairent le débat public. Les résultats sont largement utilisés par les administrations, collectivités locales, entreprises, chercheurs, enseignants, journalistes, particuliers, etc.



Comment avez-vous été sélectionné(e) ?

Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble de la population, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque personne. Un échantillon de la population a été tiré au sort parmi les adresses que gère l'Insee dans le cadre de ses opérations statistiques. Vous avez ainsi été sélectionné(e) au hasard pour participer à l'enquête.

Quels que soient votre vécu et votre ressenti en matière de sécurité au quotidien, cette enquête vous concerne. Votre participation est essentielle car vos réponses comptent et vous représentez une partie de la population qui vous ressemble. Votre situation ne sera jamais étudiée de manière isolée. Vos réponses resteront strictement confidentielles.



Comment se déroule l'enquête ? Pourquoi une collecte par internet ?

La collecte, assurée par Ipsos, débute le 14 février 2024. Vous êtes invité(e) à répondre en ligne en vous connectant au questionnaire de l'enquête selon la procédure indiquée au recto de ce courrier.

La collecte par internet vous offre un maximum de souplesse horaire, de confort de réponse et de confidentialité comparativement à une collecte réalisée par un enquêteur à votre domicile ou par téléphone. Si toutefois vous ne pouvez pas répondre par internet, vous serez contacté(e) dans quelques semaines pour répondre par d'autres moyens (téléphone ou papier).



Vous avez des questions ?

- Consultez la rubrique Questions/Réponses sur www.enqueteVRS.fr
- Contactez l'assistance du lundi au vendredi de 9h à 17h (heure de métropole)



0 800 942 589

Service & appel
gratuits



contact@enqueteVRS.fr